



Transports Canada Transport Canada

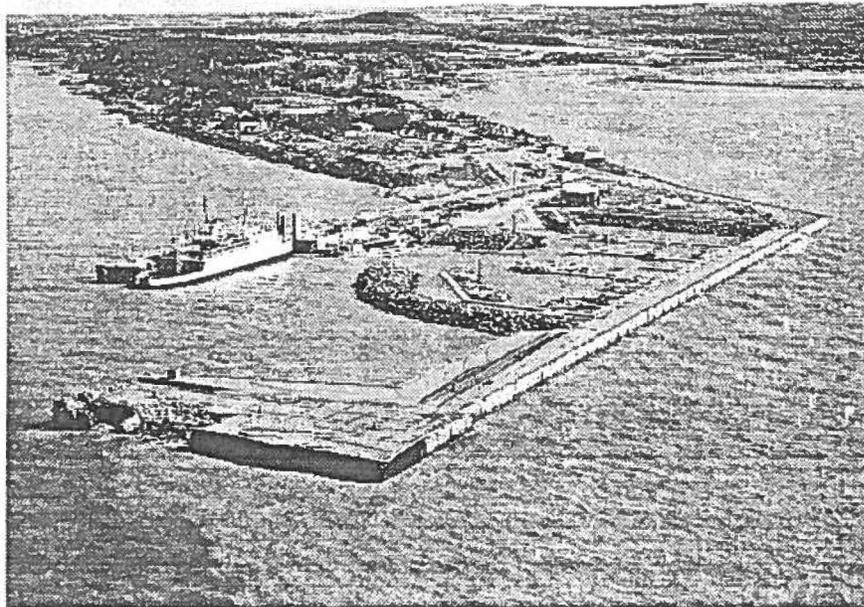
157

DA9

Programme de dragage d'entretien
par la Société des traversiers du Québec
Rivière-du-Loup 6211-02-029

PROSPECTUS

RIVIÈRE-DU-LOUP



*Installation portuaire de Rivière-du-Loup
Comté fédéral de Kamouraska-Rivière-du-Loup,
Québec*

Québec, 1996

INTRODUCTION

Le ministre des Transports du Canada a annoncé, en décembre 1995, des modifications majeures concernant le système portuaire canadien.

La mise en oeuvre de ce nouveau système implique le transfert des opérations et des propriétés des quais régionaux et locaux, jusqu'à maintenant administrés par la Direction des Havres et ports, aux communautés ou compagnies privées. Cette transition se déroulera sur une période de 6 ans.

Ce document a pour but de donner aux acquéreurs potentiels l'information nécessaire pour supporter la vente ou le transfert du quai de Rivière-du-Loup.

AVIS

Les informations produites dans le présent prospectus ne sont fournies qu'à titre indicatif et n'engagent d'aucune façon la responsabilité du gouvernement du Canada quant à leur exactitude.

Les acquéreurs potentiels doivent faire leurs propres évaluations et consulter les spécialistes des domaines susceptibles de représenter pour eux un intérêt.

Le présent document a été préparé par l'initiative de la Direction Havres et ports, région du Québec, et n'est pas homologué par le ministre des Transports du Canada.

Les informations contenues dans le présent document peuvent s'avérer inexactes par suite de changements survenus entre la publication de la présente et le moment où le document est consulté ou par des modifications d'ordre législatif ou réglementaire.

TABLE DES MATIÈRES

I - PROFIL ET MISSION DE L'INSTALLATION

a) Historique du site (<i>Origine de l'installation</i>)	1
b) Situation géographique	1
c) Profil (<i>Catégorie</i>)	1
d) Caractéristiques démographiques (<i>Population, main-d'oeuvre, revenus</i>)	2
e) Structure urbaine et rôle social (<i>Circonscription, MRC, municipalité</i>)	2

II - L'INSTALLATION ET SES ACTIVITÉS

a) Description de la propriété (<i>Lots d'eau, superficie, statut</i>), (<i>Lots de terre, servitudes, superficie</i>), (<i>Structures foncières</i>)	3
b) Structure corporative (<i>Contexte de gestion actuel</i>)	3
c) Ressources humaines (<i>Aucun transfert de ressources</i>)	3
d) Activités de l'installation (<i>Installation bailleresse : location d'espace, entreposage extérieur, entreposage intérieur, bureau, poste d'amarrage</i>)	4
e) Zonage (<i>Municipalité</i>), (<i>Voisinage</i>)	4
f) Environnement	4
g) Caractéristiques de navigation et opération	5

III - LES MARCHÉS

a) Produits (<i>Services offerts par l'installation</i>), (<i>Intermodalité avec la filière du transport</i>)	6
b) Clients (<i>Utilisateurs</i>)	6
c) Tarifs (<i>Tarifification actuelle et future</i>)	6
d) Concurrence (<i>Notion de réseau</i>)	6
e) Statistiques (<i>Trafic de marchandises, taux d'utilisation</i>)	7

IV - INFORMATIONS FINANCIÈRES

a) Résultats (<i>Revenus et dépenses</i>)	8
b) Bilan (<i>Actif-passif</i>)	8
c) Dépenses anticipées (<i>Dépenses identifiées pour les 10 prochaines années</i>)	9
d) Subventions tenant lieu de taxes	9
e) Litiges et obligations résiduelles	9

V - CONDITIONS DE LA TRANSACTION

a) Obligations générales	10
b) Obligations spécifiques.....	10

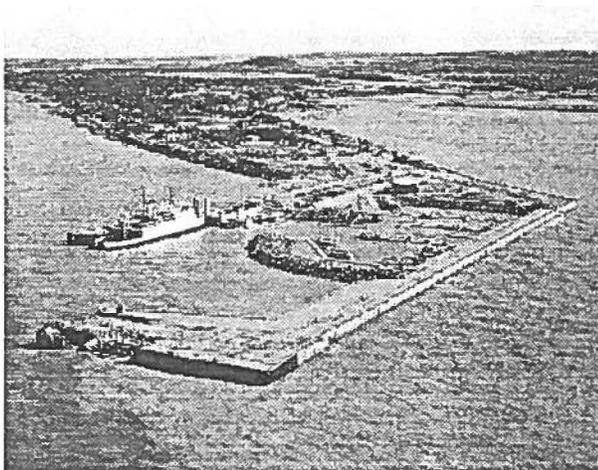
VI - RAPPORTS ET ÉTUDES DISPONIBLES

a) Liste	11
----------------	----

ANNEXES

- I Plan urbain
- II Plan de propriété
- III Photos d'élévation de chaque bâtiment et photo aérienne
- IV Plan d'ensemble de l'installation

RIVIÈRE-DU-LOUP



*Installation portuaire de Rivière-du-Loup
Comté fédéral de Kamouraska-Rivière-du-Loup,
Québec*

This document is also available in English.

Note: Le présent document ne contient que des informations sommaires.
L'information détaillée pourra être obtenue sur demande à l'adresse suivante:

Transports Canada • Région du Québec • Havres et ports
901, rue Cap-Diamant, 4^e étage
Québec (Québec)
G1K 4K1

Téléphone: (418) 648-4101
Télécopie: (418) 648-7980

PROFIL ET MISSION DE L'INSTALLATION

A HISTORIQUE DU SITE

L'installation portuaire de Rivière-du-Loup est formée essentiellement du quai commercial, aujourd'hui désaffecté, du quai du traversier et de la marina.

Le quai commercial, dont les origines remontent au siècle dernier, a été reconstruit en 1936 à partir des fondations d'encaissements de bois existantes. En 1947, des murs de béton furent construits sur les encaissements en bois et, en 1959, la tête du quai fut élargie pour donner le profil actuel de la structure. En plus d'accommoder les navires commerciaux, cette structure permettait aussi à la compagnie Clarke Steamship d'opérer un service de traversier entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup.

Pour accommoder le traversier N.M. Trans-Saint-Laurent, le quai du traversier fut construit à son emplacement actuel en 1965. En 1981, la rampe mobile et les tours de levage furent reconstruites et, de 1989 à 1991, un projet de stabilisation de la face d'accostage du quai du traversier ainsi que la construction d'un point de giration et d'un bureau pour le gardien de quai furent respectivement réalisés.

En 1973, un brise-lames en enrochement fut construit entre les deux quais par Pêches et Océans Canada pour former la marina. D'autres constructions telles qu'une aire de stationnement pour la marina, une capitainerie et un parc récréo-touristique ont été érigées au cours des quinze dernières années.

B SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Le quai de Rivière-du-Loup se situe sur la rive sud du Saint-Laurent, à environ 200 km à l'est de Québec. Il fait partie intégrante du comté fédéral de Kamouraska-Rivière-du-Loup et de la circonscription électorale provinciale de Rivière-du-Loup.

C PROFIL

Le port de Rivière-du-Loup fournit le **service de traversier** qui est reconnu comme service essentiel par le gouvernement du Québec. Le traversier est de plus utilisé pour la **distribution vers la Côte-Nord** de produits provenant de marchands de Rivière-du-Loup. Un grand nombre de véhicules liés au transport de produits forestiers transitent par ce site. **Cette traverse constitue un lien privilégié pour relier la rive sud à la rive nord et à la région touristique de Charlevoix.** La marina et les excursions touristiques offertes à partir de l'endroit s'ajoutent aux activités reliées au port. La traverse est en service d'avril à janvier.

Un nombre considérable d'utilisateurs provenant de l'est et de l'ouest de la province utilise cette traverse pour se rendre dans Charlevoix, le Saguenay-Lac Saint-Jean ou vers la Moyenne et Basse-Côte-Nord. Des produits des marchands de la région de Rivière-du-Loup transitent par l'endroit vers le marché de la région de Saint-Siméon.

PROFIL ET MISSION DE L'INSTALLATION

D CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Rivière-du-Loup comptait, en 1994, 13 500 habitants. La MRC de Rivière-du-Loup comptait, quant à elle, 32 019 personnes en 1994 et l'on prévoit que sa population sera de 31 372 habitants en l'an 2005.

E STRUCTURE URBAINE ET RÔLE SOCIAL

Rivière-du-Loup est compris dans la MRC de Rivière-du-Loup.

L'INSTALLATION ET SES ACTIVITÉS

A DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ

Lot de terre

Le gouvernement fédéral a acquis le lot 1-251-9 du cadastre de la ville de Fraserville, en vertu de l'acte publié le 7 mars 1905 sous le numéro 37606 de la circonscription foncière du Témiscouata. Cette propriété a une superficie d'environ 5 534 mètres carrés. Il faut noter cependant qu'une partie de ce lot, soit environ 3093 mètres carrés, a été déclarée excédentaire en faveur de la ville de Rivière-du-Loup pour l'aménagement d'un parc municipal. Cette transaction n'est toutefois pas complétée à ce jour.

Lot d'eau

Le gouvernement fédéral a obtenu de la province de Québec le transfert de régie et d'administration d'un lot de grève et en eau profonde d'une superficie d'environ 10,596 hectares, maintenant connu et désigné comme étant les lots 768 et 769 du cadastre de la ville de Fraserville. Ce transfert, assujéti à une clause de retour à la province, a été effectué en vertu des décrets provincial et fédéral A.C. n° 566 du 23 mars 1965 et C.P. n° 1965-1941 du 1^{er} novembre 1965.

B STRUCTURE CORPORATIVE

La gestion et le contrôle de l'installation portuaire sont actuellement sous la responsabilité du ministre des Transports du Canada et relève par conséquent de l'administration gouvernementale fédérale. L'installation portuaire n'est donc pas constituée en société distincte.

C RESSOURCES HUMAINES

Le transfert de la propriété, de la gestion de l'exploitation et de l'entretien de l'installation portuaire n'est pas accompagné d'un transfert de ressources humaines.

L'INSTALLATION ET SES ACTIVITÉS

D ACTIVITÉS DE L'INSTALLATION

L'activité principale à ce site portuaire est le service de traversier qui opère normalement d'avril à janvier.

Ce site est aussi utilisé pour des excursions touristiques et activités nautiques pendant la période estivale.

E ZONAGE

Le plan actuel d'urbanisme de la municipalité de Rivière-du-Loup prévoit une affectation du sol du type:

Terminus maritimes :

- passagers
- marchandises

F ENVIRONNEMENT

Situé à l'embouchure de la Rivière-du-Loup. Zone récréative.

La politique maritime nationale prévoit la cession des ports régionaux/locaux dans le respect de l'environnement.

Transports Canada procèdera à une évaluation de conformité environnementale de cette propriété selon les paramètres décrits ci-après:

Mandat

Procéder aux études environnementales des terrains de Transports Canada et des locataires au port de Rivière-du-Loup, dans le cadre d'une cession prochaine de ce port à des autorités locales découlant de la récente politique nationale des ports.

Objectifs visés

- 1 Évaluer si l'état des installations, des terrains et le déroulement des activités sont conformes à tous les règlements applicables en matière d'environnement, mais également aux lignes directrices et recommandations sur les bonnes pratiques de gestion environnementale.
- 2 Identifier les installations dont les déficiences ou mauvais fonctionnement présentent un risque pour l'environnement.
- 3 Identifier les secteurs potentiellement affectés par une contamination, en déterminer sa nature et son importance.
- 4 Recommander des mesures correctives pour réduire ou éliminer les impacts négatifs sur l'environnement identifiés dans chacun des secteurs à risque. Les mesures correctives proposées devront être accompagnées d'une estimation assez précise pour permettre de préparer un budget réaliste et un calendrier suffisamment exact pour permettre le contrôle d'un projet.

L'INSTALLATION ET SES ACTIVITÉS

G CARACTÉRISTIQUES DE NAVIGATION ET OPÉRATION

Rôle(s) secondaire(s) :

L'intérieur du havre, formé par le quai commercial et le quai de traversier, abrite la marina de Rivière-du-Loup et favorise l'ensablement. Le quai commercial présentement en ruine constitue quand même un ouvrage de protection pour le poste d'accostage du quai du traversier.

Chenal : Il n'y a pas de chenal entre le quai et les eaux navigables.

Références maritimes :

- Lat. 47°50'52" N
- Long. 69°34'15" O
- Carte marine : n° 1234
- Amplitude de la marée :
(niveau moyen des mers) : 5,6 m⁽¹⁾
- Élévation du pavé du quai : 7,6 m⁽¹⁾

Capacité de l'aire de stationnement :

Une aire d'attente pour les véhicules est aménagée à l'entrée du quai. Cette zone comporte des espaces de stationnement pour répondre aux besoins du service de traversier.

Autres installations :⁽²⁾

Marina privée située dans le havre

Autres installations maritimes à proximité :

- Quai de traversier de Montmagny (Direction Havres et ports), à environ 130 km à l'ouest
- Quai de Trois-Pistoles (Direction Havres et ports), à environ 50 km à l'est
- Quai de Gros-Cacouna (Direction Havres et ports), à environ 15 km à l'est

Caractéristiques :

Navigation :

- Bassin de manoeuvre entretenu par dragage
- Accessible habituellement d'avril à janvier

Autres modes de transport :

- Situé à proximité de la route 132, de l'autoroute 20 et de la 185 vers Cabano
- Liaison de chemin de fer vers New Carlisle et Gaspé disponible dans la localité
- Aéroport municipal

Espace d'opération sur le quai :

Sans objet

Services disponibles :

- Rampe mobile
- Prise d'alimentation pour navire (Société des traversiers du Québec)
- Eau potable

Taux d'utilisation : L'augmentation du taux d'utilisation du poste à quai doit être coordonnée avec l'horaire du service de traversier. Le navire N.M./M.V. Trans-Saint-Laurent occupe normalement le poste n°1 lorsqu'il est en attente. Le service de traversier est habituellement offert du début avril au début janvier.

Paramètres physiques des ouvrages :

Numéro du poste à quai	Quai traversier	Quai Commercial	
	1	Non utilisable	2
Longueur du ou des postes d'accostage	75,0 m	-	-
Profondeur du ou des postes	5,0 m	-	Variable
Capacité portante de la rampe mobile	57,0 tm	En ruine	N/D

(1) Élévation à partir du zéro des cartes

(2) Installations privées ou autres qui ne sont pas sous la juridiction de Havres et ports mais qui sont situées dans les limites du port ou du terminal

LES MARCHÉS

A PRODUITS

En plus de la clientèle touristique qui utilise le service de traversier pour se rendre sur la rive nord du fleuve, un grand nombre de véhicules liés au transport des produits forestiers et marchandises diverses transitent par ce site.

B CLIENTS

Principaux usagers :

Société des traversiers du Québec,
traverse exploitée par Traverse
Rivière-du-Loup/Saint-Siméon

C TARIFS

Tout quai qui est un port ou une installation portuaire publique est assujéti à l'application des droits établis dans le Règlement sur les ports publics et le Règlement sur les quais de l'état.

Le transfert de la propriété ou de l'installation portuaire entraîne le fait que l'installation ne sera plus placée sous la gestion et le contrôle du ministre et que les droits ou frais ne seront plus exigibles par le ministre.

L'entité qui reprendra la propriété, la gestion, l'exploitation et l'entretien de l'installation portuaire devra développer sa propre politique et grille de tarification.

D CONCURRENCE

La politique maritime nationale présentée en décembre 1995 décrit la vision du ministre de ce que sera le réseau de transport du Canada à l'aube du XXI^e siècle.

Cette vision part du principe de la rationalisation des infrastructures excédentaires.

Le gouvernement du Canada procédera à la commercialisation des ports publics et cédera les ports régionaux et locaux.

LES MARCHÉS

E STATISTIQUES⁽¹⁾

Service de traversier

	1991	1992	1993	1994
Nombre de passagers	208 205	182 734	179 442	189 526

Nombre de véhicules				
- Autos	76 075	65 752	65 563	69 575
- Camions	3 138	2 758	3 197	3 238
- Autres	4 699	4 132	3 774	4 293

Nombre de traversées	1 014	948	852	861
Utilisation du ou des postes à quai	N/D	N/D	N/D	278 jours-bateaux
Autres mouvements de navires	Des navires d'excursion utilisent la marina et le poste n° 2 comme port d'attache.			

(1) Les données statistiques correspondent à une année civile

INFORMATIONS FINANCIÈRES

A RÉSULTATS

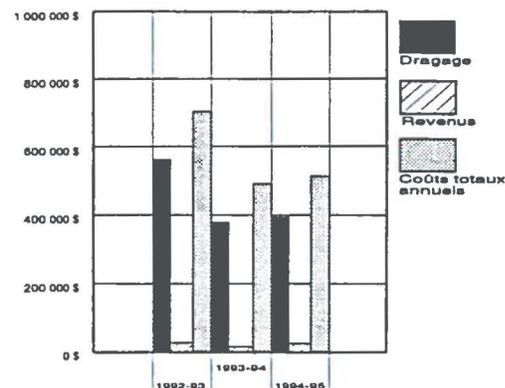
Revenus perçus (1993-1994)⁽¹⁾

<i>Remarque:</i> Les revenus 1993-1994 sont fournis à titre indicatif seulement et ne sont pas nécessairement représentatifs des revenus moyens pour le site	Droit de port	465,46 \$
	Amarrage	15 324,52 \$
	Baux, ententes et entreposage	1,00 \$
	Autres revenus	34,39 \$
	Quayage	_ \$
	Revenus totaux⁽²⁾	15 825,37 \$

Subvention tenant lieu d'impôts fonciers: Le gouvernement verse à la municipalité une subvention de 3 500 \$ annuellement en compensation des taxes municipales dont il est exempt

Remarque:
Les coûts totaux annuels incluent les coûts de dragage

Graphique des revenus et dépenses⁽³⁾



Remarque:
Les coûts des dépenses majeures détaillées à l'item (c) ne sont pas inclus dans l'item (b)

(1) Les données financières correspondent à une année financière (1^{er} avril au 31 mars)

(2) Revenus bruts

(3) Les coûts des dépenses majeures détaillées à (c) ne sont pas inclus dans le graphique

A. Revenu annuel représentatif

Revenu moyen 23,8 k\$

B. Coût annuel représentatif exploitation/entretien

Exploitation	15,5 k\$
Entretien	59,2 k\$
Projets mineurs	78,2 k\$
Dragage	465,7 k\$
TOTAL:	618,6 k\$

C. Projets majeurs au cours des dernières années

Année	Description	Coût
1986-1987	Lampadaires et alimentation électrique	155,4 k\$
1988-1989	Stabilité du quai de traversier	1 412,1 k\$
1988-1989	Construction d'un point de giration	374,0 k\$
1990-1991	Construction d'un bureau	131,6 k\$

Trafic et revenus anticipés

Après avoir subi une baisse d'achalandage du service de traversier à la suite de la récession de 1992, le trafic semble maintenant vouloir augmenter. Cependant, puisque la compagnie qui exploite le service de traversier est tarifée sur une base fixe, aucune variation significative de revenu n'est anticipée.

Revenu annuel anticipé 24,0 k\$

B BILAN

Inventaire des biens immobiliers

- Numéro de l'élément du répertoire des terres (ERT): 05498
- Superficie (lot de grève et en eau profonde): 105 960 m²
- Remblai ou lot de grève: lot 768 et lot 769
- Numéro de référence du site: 261

Ouvrage	Valeur de remplacement k\$ (1995)	Vie résiduelle anticipée	Équipements et services
Quai commercial	12 000	1992	
Quai traversier	8 000	2000	
Bureau	150	2028	

Valeur totale de remplacement des installations de Havres et ports: 20 150,0 k\$

INFORMATIONS FINANCIÈRES

C DÉPENSES ANTICIPÉES

Dépenses futures à considérer :

Réparations majeures actuellement envisageables

Année projetée	Description	Coût estimatif
1995-2000	Réparations à la structure (projet conditionnel à l'échéancier des travaux de reconstruction)	À déterminer

Reconstruction

2000-2005	Réaménagement du port	19 000,0 k\$
-----------	-----------------------	--------------

Demandes d'améliorations

Aucune

D SUBVENTIONS TENANT LIEU DE TAXES

L'administration fédérale verse annuellement des subventions tenant lieu de taxes aux municipalités, les installations portuaires qui seront transférées ne seront plus des biens fédéraux donnant droit à des subventions.

La partie intéressée à reprendre la gestion d'une installation doit considérer dans son analyse le fait qu'elle sera assujettie à toutes les taxes exigibles par les autorités ayant juridiction dans la localité.

E LITIGES ET OBLIGATIONS RÉSIDUELLES

Selon l'entente de transfert à être établie, Sa Majesté garantira le preneur potentiel contre les actions, poursuites ou dommages, pertes, frais, dépenses, demandes et réclamations qui peuvent découler d'une convention existante avant la date de la cession.

- Phare de la Garde côtière canadienne sur le quai du traversier.

CONDITIONS DE LA TRANSACTION

A OBLIGATIONS GÉNÉRALES

Les ports transférés avec obligation d'exploitation seront sujets à certaines conditions stipulées dans les documents de cession :

- 1) Après la date de cession, l'entité devra poursuivre l'exploitation du port pendant une période déterminée par le ministre des Transports, appelée période opérationnelle. Cette période ne pourra être inférieure à deux (2) ans.
- 2) Durant la période opérationnelle, toute vente de biens meubles ou immeubles par l'entité sera sujette à l'approbation préalable du ministre des Transports.
- 3) Le ministre des Transports pourra, durant la période opérationnelle et toute période de surveillance additionnelle jugée nécessaire, vérifier les états financiers et les registres de vente de l'entité.
- 4) Si une contribution est fournie par l'entremise du fond de cession des ports en vue de faciliter une transaction, le produit de toute vente par l'entité pendant la période opérationnelle ou la période de surveillance additionnelle devra servir à rembourser la contribution.
- 5) Si l'entité cesse l'exploitation du port pendant la période opérationnelle, le ministre des Transports aura l'option d'acheter les biens meubles et immeubles, ainsi que les articles consommables, pour une somme nominale. Dans une telle éventualité, le ministre des Transports ne sera pas tenu de reprendre l'exploitation du port.
- 6) Tous les ports désignés régionaux/locaux qui seront transférés ou cédés seront admissibles à l'aide du fonds de cession des ports.

B OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES

Selon les conditions qui seront négociées avec le preneur potentiel, les documents de cession pourront contenir des dispositions spécifiques à l'installation portuaire en regard notamment du respect des baux, ententes, licences et autres engagements en vigueur à la date de la cession.

RAPPORTS ET ÉTUDES DISPONIBLES

A LISTE

Numéro volume ou dossier	Titre	Année	Regroupé par type	Consultant
TPCQ-1629	Réaménagement du débarcadère	1987	Aménagement	Travaux publics Canada
TPCQ-2842	Propositions de réaménagement du port	1996	Aménagement	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
TC-7704-261	Dragage	1985	Environnemental	Environnement Canada
TPCQ-0146	Échantillonnage et analyse de sédiments	1980	Environnemental	Envirolab inc.
TPCQ-0313	Échantillonnage et analyse chimique et granulométrique de sédiments	1984	Environnemental	Envirolab inc.
OK TPCQ-0414	Comportement des matériaux de dragage après le rejet au fleuve	1982	Environnemental	Roche et ass.
TPCQ-0456	Prélèvements et analyse de sédiments	1981	Environnemental	Laboratoire de génie sanitaire du Québec
TPCQ-0751	Prélèvements et analyse de sédiments	1985	Environnemental	Laboratoire de l'environnement (L.C.Q.)
TPCQ-0885	Échantillonnage et analyse de sédiments	1983	Environnemental	Roche et ass.
TPCQ-1624	Analyse de sédiments	1989	Environnemental	Laboratoire de génie sanitaire du Québec
TPCQ-1895	Analyse de sédiments	1990	Environnemental	Laboratoire de génie sanitaire du Québec
NON TPCQ-2071	Échantillonnage et analyse de sédiments prélevés près d'infrastructures portuaires	1992	Environnemental	Procean inc.
TPCQ-2332	Examen environnemental préalable au projet de dragage d'entretien	1993	Environnemental	Robert Hamelin et ass. inc.
NON TPCQ-2675	Échantillonnage et analyses de sédiments	1995	Environnemental	Procean inc.
OK TC-122	Étude d'envasement du port de Rivière-du-Loup	1986	Étude spécialisée	Carrier, Trottier, Aubin & Ass.
TC-36	Étude d'envasement du port de Rivière-du-Loup	1986	Étude spécialisée	Carrier, Trottier, Aubin & Ass.
TC-18	Reconnaissance des sols	1985	Étude spécialisée	Technisol
TC-19	Enquête, origine destination	1982	Étude spécialisée	G.P.M.T.
TC-41	Quai du débarcadère: conditions actuelles et mesures correctrices, rapport d'étude spécialisée	1986	Étude spécialisée	Travaux publics Canada
TC-105	Expertise du sol et de la structure du quai commercial de Rivière-du-Loup	1984	Étude spécialisée	Carrier, Trottier, Aubin & Ass.
TPCQ-0408	Étude géotechnique	1962	Étude spécialisée	Piette, Audy, Lepinay
TPCQ-0409	Sommaire des travaux de dragage au quai de la pointe	1977	Étude spécialisée	Copac inc.
OK TPCQ-0412	Expertise du sol et de la structure du quai commercial	1980	Étude spécialisée	Carrier, Trottier, Aubin et ass.
TPCQ-0413	Étude géotechnique - Réfection du débarcadère	1981	Étude spécialisée	Compagnie nationale de forage et sondage
TPCQ-0417	Reconnaissance des sols, quai de traversier	1985	Étude spécialisée	Copac inc.
TPCQ-0419	Rapport d'étude spécialisée - Condition actuelle et mesures correctives - Quai de traversier	1986	Étude spécialisée	Travaux publics Canada
OK TPCQ-0767	Envasement du port - Analyse et vérification des mouillages	1985	Étude spécialisée	Carrier, Trottier, Aubin et ass.

* TC : disponible à Transports Canada, Direction Havres et ports

TPCQ : disponible à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada - Québec

RAPPORTS ET ÉTUDES DISPONIBLES

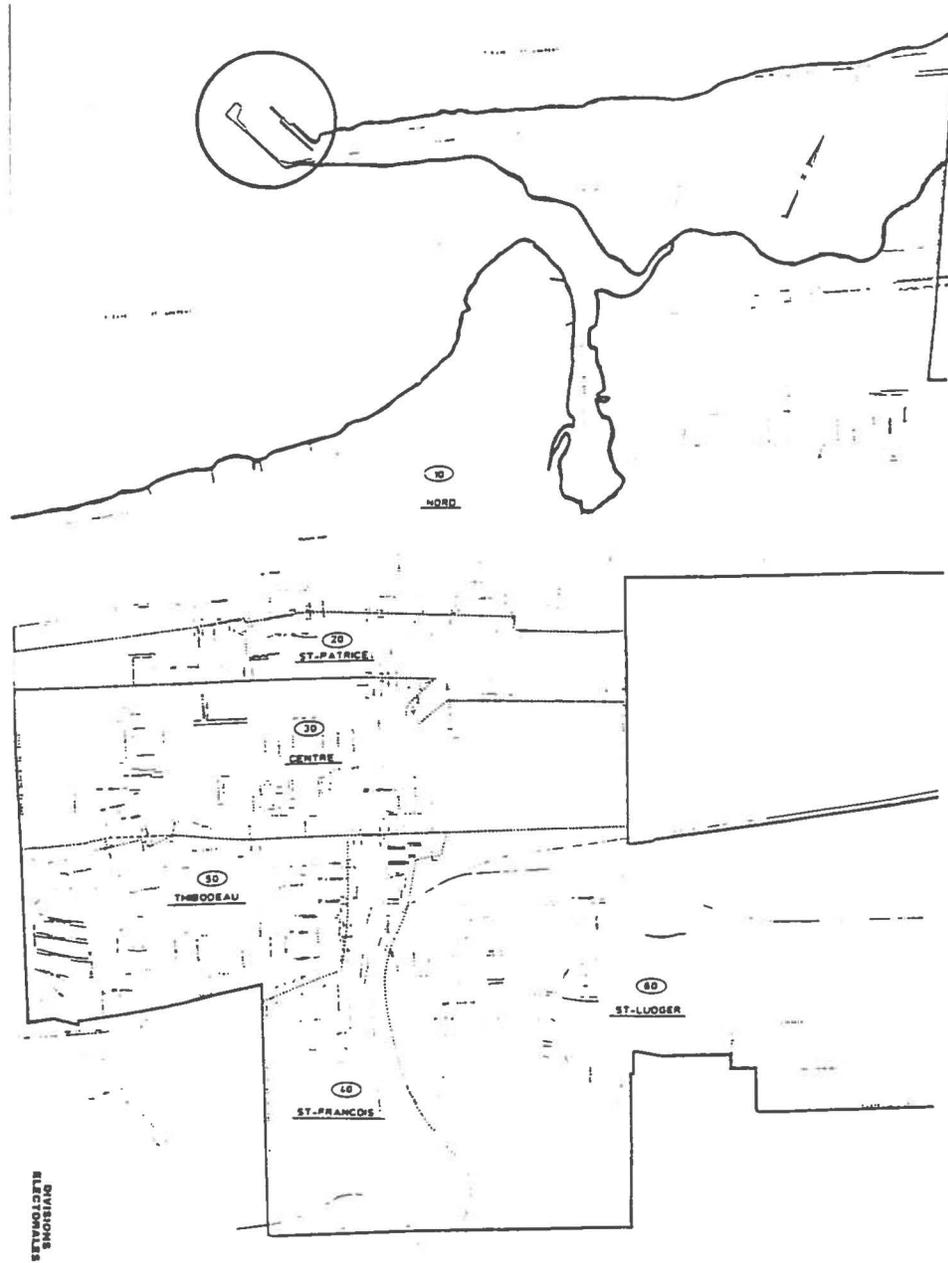
Numéro volume ou dossier	Titre	Année	Regroupé par type	Consultant
OK TPCQ-0793	Étude statistique des vents et des vagues	1986	Étude spécialisée	Université Laval
TPCQ-0884	Étude des courants reliés au transport de sédiments	1981	Étude spécialisée	Roche et ass.
OK TPCQ-0889	Étude d'envasement du port	1986	Étude spécialisée	Carrier, Trottier, Aubin et ass.
TPCQ-1453	Bâtiment de services sur le quai	1989	Étude spécialisée	Groupe-conseil ADS et ass. ltée
OK TPCQ-1483	Étude numérique d'agitation - Réaménagement du havre	1989	Étude spécialisée	Université Laval
TPCQ-1627	Tête du quai commercial - État actuel et recommandations	1989	Étude spécialisée	Travaux publics Canada
TPCQ-1628	Approche au quai commercial - Étude de stabilité et réparations proposées	1989	Étude spécialisée	Travaux publics Canada
TPCQ-1874	Réparations aux systèmes de défenses	1990	Étude spécialisée	Travaux publics Canada
TPCQ-1912	Construction d'un point de giration	1991	Étude spécialisée	Services techniques ST inc.
TPCQ-2467	Étude qualitative du béton - quai Narcisse	1993	Étude spécialisée	Cogemat inc.
TPCQ-2796	Expertise spécialisée	1996	Étude spécialisée	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
TPCQ-2888 et 2887	Étude de faisabilité technique et financière en vue de l'amélioration du service maritime entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon	1992	Étude spécialisée	Navtech inc. et Genium
TPCQ-2889	Sommaire exécutif de l'étude de marché concernant l'avenir du service de traversier entre Rivière-du-Loup et la Rive nord	1990	Étude spécialisée	Infras inc.
TPCQ-2778	Profil des ports publics - Plan directeur, volet I	1995	Étude spécialisée	Transports Canada, dir. Havres et ports, région des Laurentides
TC-207	Expertise sous-marine	1995	Inspection	Hydrotech Marine Ltée
TC-20	Structure d'accostage, rapport d'inspection	1984	Inspection	Copac
TPCQ-0765	Inspection sous-marine - quai du traversier	1984	Inspection	Service subaquatique L.M. inc.
TPCQ-0766	Rapport d'inspection - Structure d'accostage	1984	Inspection	Copac inc.
TPCQ-?	Étude de capacité structurale	1996	Structural	Michel Lefrançois inc.

ANNEXES

- I Plan urbain
- II Plan de propriété
- III Photos d'élévation de chaque bâtiment et photo aérienne
- IV Plan d'ensemble de l'installation

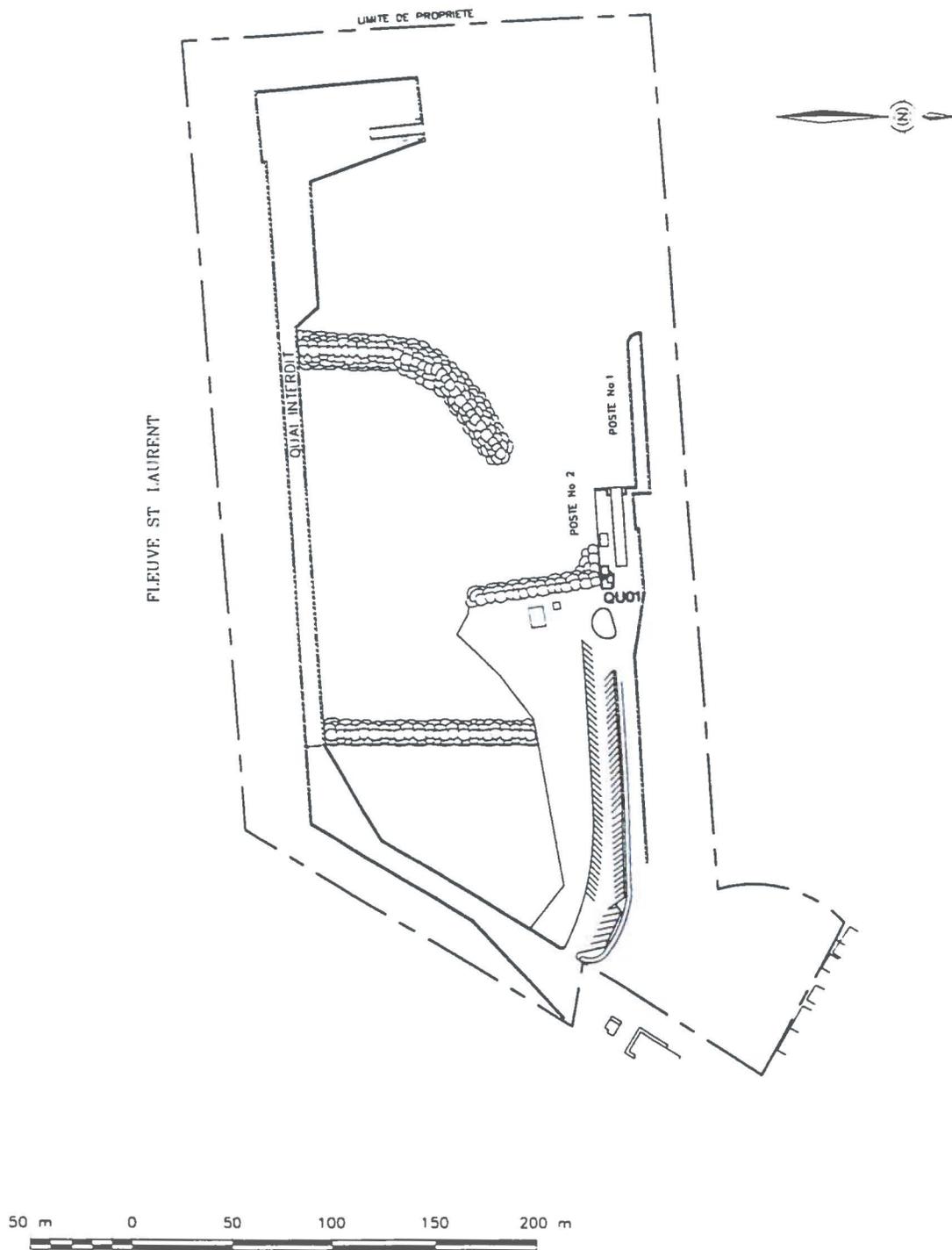
RIVIÈRE-DU-LOUP

Annexe - I : Plan urbain

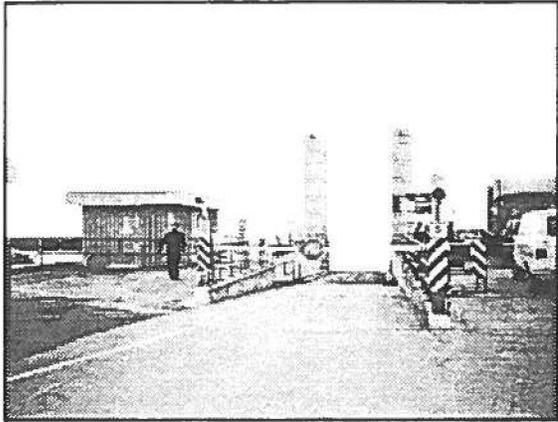


RIVIÈRE-DU-LOUP

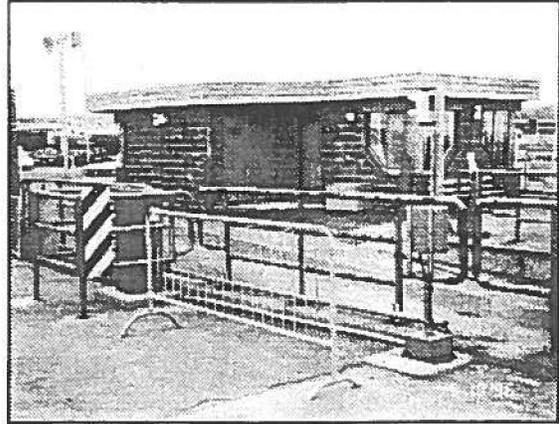
Annexe - II : Plan de propriété



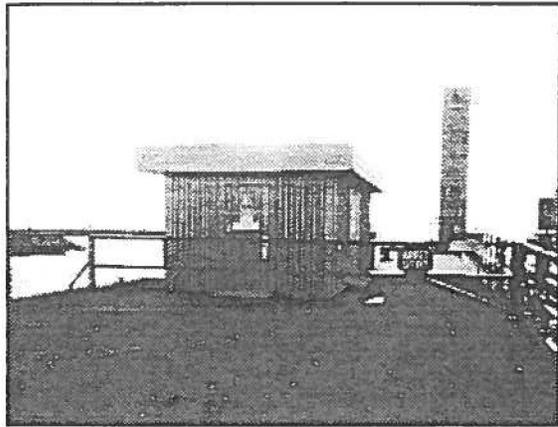
Annexe - III : Photos d'élévation de chaque bâtiment



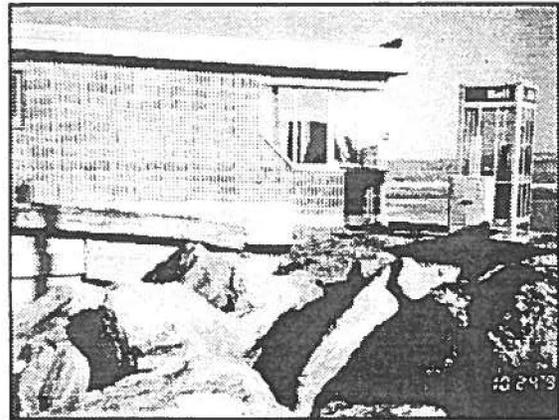
Vue de l'abri mécanique



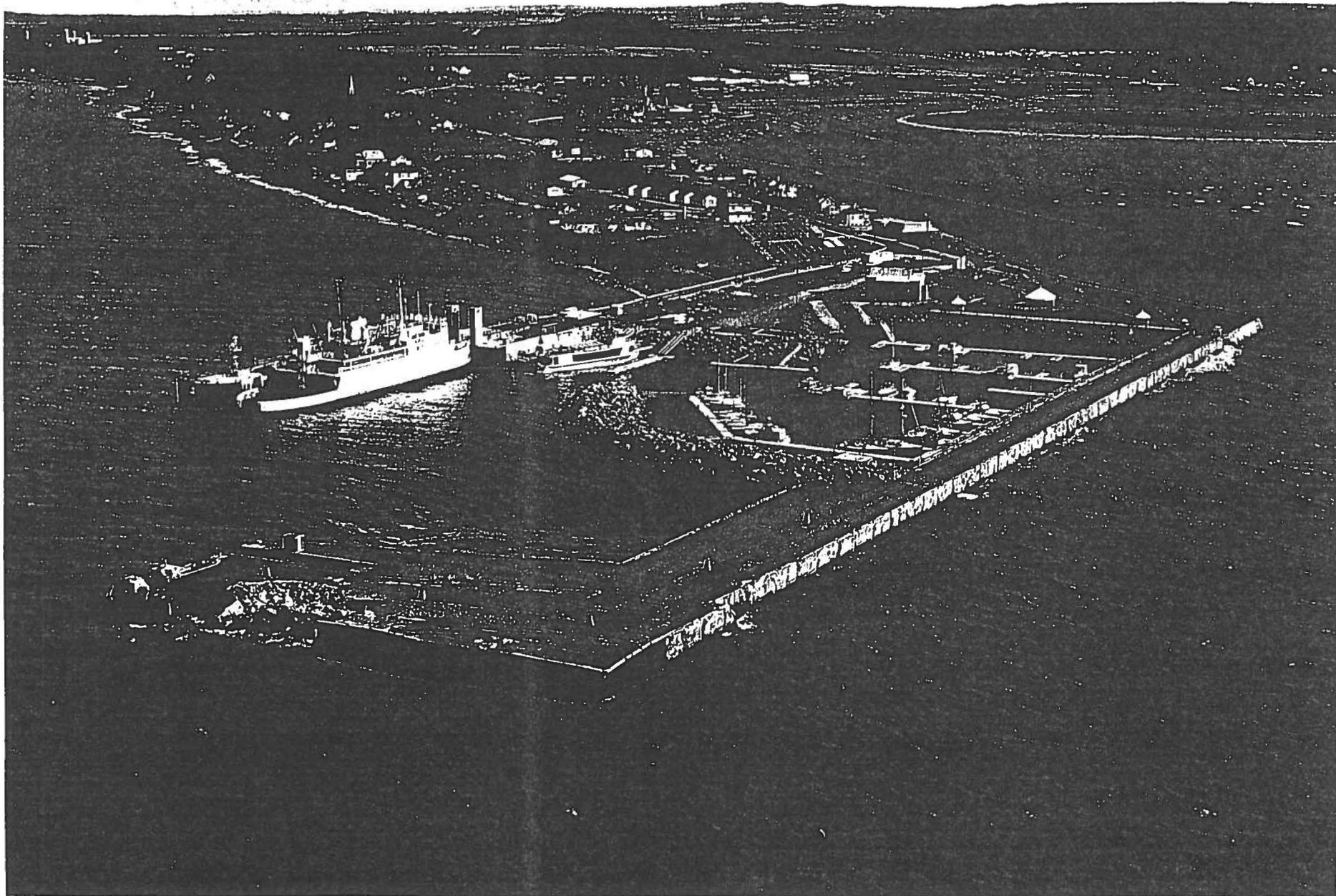
Bureau du gardien de quai



Abri mécanique



Bureau du gardien de quai



PROJET DE PLAN D'ENSEMBLE
 MAQUILLÉ PAR MICHEL CÔTE
 LE 10 OCTOBRE 1986
 PRÉPARÉ PAR MICHEL CÔTE
 POUR LE COMITÉ DU BARRAGE
 DES RIVIÈRES LAVAL
 (COORD. M.F.M. EN VUE DE LA L.A.)
 DATE D'INTERVALLE DE 100 JOURS
 PLAN N° 786254
 ÉCHELLE 1:1000
 PRÉPARÉ PAR MICHEL CÔTE
 L'ÉCHELLE SURVEILLANCE
 POUR L'ÉCHELLE MÉTRIQUE
 (COORD. M.F.M. EN VUE DE LA L.A.)

35
 REVISIONS GÉNÉRALES SEPT 1986

PROJET
 RIVIÈRE-DU-LOUP
 COMITÉ DE KAMOURASKA COUNTY

PLAN D'ENSEMBLE
 GENERAL LAYOUT

PLAN D'ENSEMBLE
 GENERAL LAYOUT

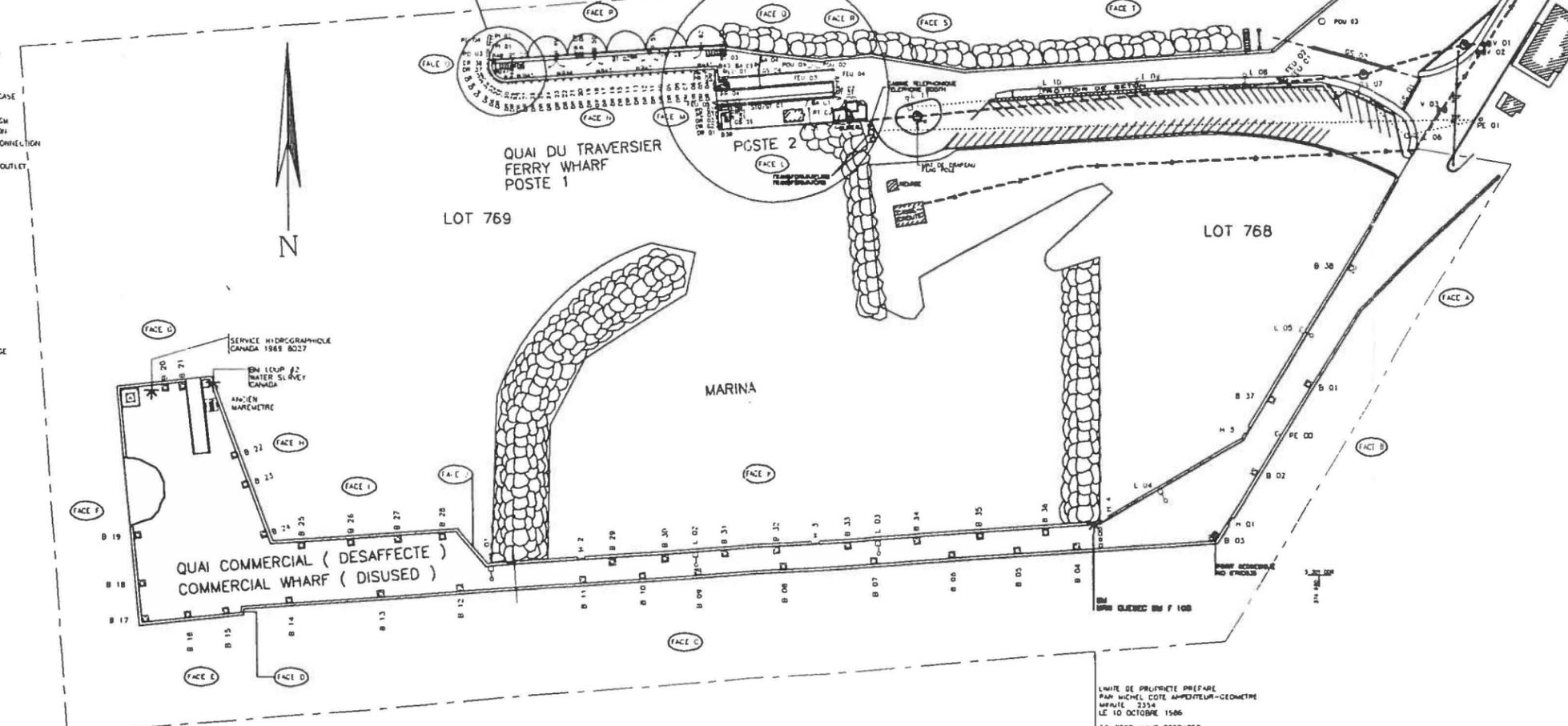
PROJET
 RIVIÈRE-DU-LOUP
 COMITÉ DE KAMOURASKA COUNTY
 PLAN D'ENSEMBLE
 GENERAL LAYOUT
 786254
 QU-93029-M 1 / 5

- | LEGENDE | | LEGEND | |
|----------|--------|--------|---------|
| [Symbol] | BA 01 | BA 01 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 02 | BA 02 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 03 | BA 03 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 04 | BA 04 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 05 | BA 05 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 06 | BA 06 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 07 | BA 07 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 08 | BA 08 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 09 | BA 09 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 10 | BA 10 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 11 | BA 11 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 12 | BA 12 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 13 | BA 13 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 14 | BA 14 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 15 | BA 15 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 16 | BA 16 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 17 | BA 17 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 18 | BA 18 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 19 | BA 19 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 20 | BA 20 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 21 | BA 21 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 22 | BA 22 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 23 | BA 23 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 24 | BA 24 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 25 | BA 25 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 26 | BA 26 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 27 | BA 27 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 28 | BA 28 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 29 | BA 29 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 30 | BA 30 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 31 | BA 31 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 32 | BA 32 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 33 | BA 33 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 34 | BA 34 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 35 | BA 35 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 36 | BA 36 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 37 | BA 37 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 38 | BA 38 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 39 | BA 39 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 40 | BA 40 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 41 | BA 41 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 42 | BA 42 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 43 | BA 43 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 44 | BA 44 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 45 | BA 45 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 46 | BA 46 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 47 | BA 47 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 48 | BA 48 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 49 | BA 49 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 50 | BA 50 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 51 | BA 51 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 52 | BA 52 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 53 | BA 53 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 54 | BA 54 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 55 | BA 55 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 56 | BA 56 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 57 | BA 57 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 58 | BA 58 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 59 | BA 59 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 60 | BA 60 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 61 | BA 61 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 62 | BA 62 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 63 | BA 63 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 64 | BA 64 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 65 | BA 65 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 66 | BA 66 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 67 | BA 67 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 68 | BA 68 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 69 | BA 69 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 70 | BA 70 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 71 | BA 71 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 72 | BA 72 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 73 | BA 73 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 74 | BA 74 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 75 | BA 75 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 76 | BA 76 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 77 | BA 77 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 78 | BA 78 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 79 | BA 79 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 80 | BA 80 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 81 | BA 81 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 82 | BA 82 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 83 | BA 83 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 84 | BA 84 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 85 | BA 85 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 86 | BA 86 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 87 | BA 87 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 88 | BA 88 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 89 | BA 89 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 90 | BA 90 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 91 | BA 91 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 92 | BA 92 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 93 | BA 93 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 94 | BA 94 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 95 | BA 95 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 96 | BA 96 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 97 | BA 97 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 98 | BA 98 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 99 | BA 99 | BARRAGE |
| [Symbol] | BA 100 | BA 100 | BARRAGE |

NOTES

POINT / POINT	COORDONNÉES / COORDINATES	DESCRIPTION / DESCRIPTION
	COORD EST EASTING	COORD NORD NORTHING
ETRUS30	374 564 275	3 301 012 207
	REFERENCE GEODESIC	NAD 1927 (PROVINCIAL)
	PROJECTION / PROJECTION	U.T.M. (5 CO.P.D.)
	TUSEAU / ZONE	7
	MERIDIEN CENTRAL	CENTRAL MERIDIAN
		70-30-00

POINT / POINT	REFERENCE VERTICALE / VERTICAL DATUM	ELEVATION / ELEVATION	DESCRIPTION / DESCRIPTION
WPN F-100	REPERE DE NIVELLEMENT	ZÉRO DES CARTES	MÉDAILLON DE ZINC DU WPN POSÉ VERTICALEMENT AU NIVEAU DU PAVÉ A WPN ZINC METAL SET VERTICALLY ON THE PAVEMENT
	BENCH MARK	CHART DATUM	
		+ 8.948 m	



FLEUVE ST-LAURENT
 ST-LAWRENCE RIVER

QUAI COMMERCIAL (DESACTIFÉ)
 COMMERCIAL WHARF (DISUSED)

QUAI DU TRAVERSIER
 FERRY WHARF

POSTE 2

MARINA

BUREAU

TRANSFORMATEURS

LOT 769

LOT 768

PROPRIÉTÉ L'ÉTAT PRÉPARÉ
 PAR MICHEL CÔTE ARCHITECTE-GÉOMÈTRE
 IMMATRICULÉ 2254
 LE 10 OCTOBRE 1986
 PROJETÉ L'ÉTAT PRÉPARÉ
 PAR MICHEL CÔTE ARCHITECTE-GÉOMÈTRE
 IMMATRICULÉ 2254
 LE 10 OCTOBRE 1986

PLAN D'ENSEMBLE
 GENERAL LAYOUT

1:700

AutoCAD